



FORMATIONS BLOQUEES MOTOCYCLISTES UMZ



L'UNSA POLICE saisit le Directeur Central des CRS sur la Position Administrative des Motocyclistes sur les FMUZ

Stop



Suite à La mise en place des journées de formation bloquées des Motocyclistes CRS des Unités Motocyclistes Zonales, et après plusieurs demandes de notre organisation aux sous directions concernées de la Direction Centrale des CRS

L'UNSA POLICE saisit par courrier officiel le Directeur Central des CRS pour organiser ces journées de formation sur des sites de formation de la Police Nationale hors résidences administratives des DUMZ, CF CRS ou ENP, permettant de bénéficier de l'ensemble des infrastructures

mais également pour faire bénéficier l'ensemble de l'effectif motocyclistes d'une position administrative en DP

Pour l'UNSA POLICE, une nouvelle fois les Motocyclistes CRS sont laissés pour compte.

A ce jour, les motocyclistes des UMZ se sentent traités de façon discriminatoire par des décideurs qui imposent une position administrative différente entre les UMZ et les USG sur des journées de formations.

L'UNSA POLICE demande une équité de traitement

*Christophe COUMEL
Délégué National Motocyclistes*



UNSA POLICE

Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com Site : <http://unsa-police.fr>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Paris, le 29 Mars 2019

Monsieur Philippe KLAYMAN
Directeur Central des CRS
Direction centrale des CRS
Place Beauvau
75800 PARIS cedex 08

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous sensibiliser sur la position administrative des journées de formation bloquées des Motocyclistes CRS des Unités Motocyclistes Zonales, libellées FUMZ.

Cette demande a déjà été formulée par notre organisation lors de la réunion du 28 février dernier, mais également sur notre synthèse transmise à vos services le lendemain de la réunion et enfin, par plusieurs courriels adressés aux sous directions concernées de la Direction Centrale des CRS.

Ces journées de formation bloquées des Unités Motocyclistes Zonales s'articuleraient conformément au TO PN/DCCRS/SDRH/FORM/NR 23544, par regroupement de deux DUMZ, avec un détachement à résidence en position administrative SO et un détachement se déplaçant avec une position administrative MI.

Pour palier à cette différence de traitement entre les détachements, l'Unsa Police vous propose d'organiser ces journées de formation bloquées FUMZ sur des sites de formation de la Police Nationale hors résidences administratives des DUMZ, CF CRS ou ENP, permettant de bénéficier également de l'ensemble des infrastructures, hébergement, stand de tir, gymnase, espace extérieur, etc.

Ce schéma de fonctionnement permettrait ainsi de faire bénéficier l'ensemble de l'effectif motocycliste d'une position administrative en DP et une équité de traitement avec les USG sur les formations ROC.

De surcroît, en terme budgétaire, le parallèle ne souffre d'aucune comparaison car l'effectif des UMZ engagé sur ces journées bloquées représente seulement environ une quinzaine de fonctionnaires comparativement à l'effectif d'une compagnie SSG en ROC et les frais engendrés pour les trajets seront également beaucoup moins onéreux.

L'UNSA POLICE n'accepte pas de différence de traitement entre services au sein d'une même direction.

A ce jour, les motocyclistes des UMZ ne comprennent pas pourquoi une position administrative différente est appliquée entre les UMZ et les USG sur des journées de formations.

Commissant votre attachement pour ces formations spécialisées, dans l'attente de votre réponse, Veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

David MICHAUX

Secrétaire National CRS
UNSA POLICE

L'UNSA POLICE, la force de propositions au service des Motocyclistes



Référence : PC-SG/SEC2019 - 27

UNSA POLICE

Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com Site : <http://unsa-police.fr>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Paris, le 29 Mars 2019

Monsieur Philippe KLAYMAN
Directeur Central des CRS
Direction centrale des CRS
Place Beauvau
75800 PARIS cedex 08

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous sensibiliser sur la position administrative des journées de formation bloquées des Motocyclistes CRS des Unités Motocyclistes Zonales, libellées FUMZ.

Cette demande a déjà été formulée par notre organisation lors de la réunion du 28 février dernier, mais également sur notre synthèse transmise à vos services le lendemain de la réunion et enfin, par plusieurs courriels adressés aux sous directions concernées de la Direction Centrale des CRS.

Ces journées de formation bloquées des Unités Motocyclistes Zonales s'articuleraient conformément au TO PN/DCCRS/SDRH/FORM/NR 23544, par regroupement de deux DUMZ, avec un détachement à résidence en position administrative SO et un détachement se déplaçant avec une position administrative MI.

Pour palier à cette différence de traitement entre les détachements, l'Unsa Police vous propose d'organiser ces journées de formation bloquées FUMZ sur des sites de formation de la Police Nationale hors résidences administratives des DUMZ, CF CRS ou ENP, permettant de bénéficier également de l'ensemble des infrastructures, hébergement, stand de tir, gymnase, espace extérieur, etc. ...

Ce schéma de fonctionnement permettrait ainsi de faire bénéficier l'ensemble de l'effectif motocycliste d'une position administrative en DP et une équité de traitement avec les USG sur les formations ROC.

De surcroît, en terme budgétaire, le parallèle ne souffre d'aucune comparaison car l'effectif des UMZ engagé sur ces journées bloquées de formation représente seulement environ une quinzaine de fonctionnaires comparativement à l'effectif d'une compagnie SSG en ROC et les frais engendrés pour les trajets seront également beaucoup moins onéreux.

L'UNSA POLICE n'accepte pas de différence de traitement entre services au sein d'une même direction.

A ce jour, les motocyclistes des UMZ ne comprennent pas pourquoi une position administrative différente est appliquée entre les UMZ et les USG sur des journées de formations.

Connaissant votre attachement pour ces formations spécialisées, dans l'attente de votre réponse, Veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

David MICHAUX

Secrétaire National CRS
UNSA POLICE